



« REGLEMENT JEUX INTERVILLAGES 2017 »

► **Emplacement**

Le comité de pilotage communal a choisi le terrain de la Vauzelle qui est aimablement mis à disposition par son propriétaire Monsieur Desmet.

Ce terrain de 20000 m² est situé dans la partie haute du village, il est clôturé, et sera alimenté en eau et en électricité.

Présence d'un poste de premiers secours et de toilettes.

► **En cas de mauvais temps certain**, la manifestation pourra être annulée deux jours avant la date.

► **Communes présentes lors de l'édition 2017:**

Ableiges, Aavernes, Cléry en Vexin, Commeny-Moussy, Condécourt, Courcelles, Frémainville, Gadancourt, Gouzangrez, Guiry en Vexin, Le Perchay, Longuesse, Montgeroult, Sagy, Seraincourt, Théméricourt, Vigny, Us.

► **Chaque commune sera représentée par une couleur**

A titre d'exemple, celle de Frémainville sera le blanc.

► **Les règles des jeux devront être clairement définies et seront affichées sur chaque stand.**

► **Convocation des équipes à 14h, démarrage des jeux à 14h30.**

- Les jeux seront au nombre de 2 par commune,
- Chaque jeu sera dirigé par les organisateurs de la commune,
- Le décompte des points est individuel,
- Les équipes marquent des points à l'issue de chaque jeux,
- Les points sont marqués sur une fiche récapitulative de points,
- Chaque village devra apporter son tampon pour validation des épreuves.
- L'équipe gagnante est celle qui totalise le plus de points à la fin.
- Une table de marques enregistrera les résultats au fur et à mesure des épreuves.
- La commune organisatrice tracera et balisera à l'avance les parcours et espaces de jeux. C'est pourquoi, chaque village devra nous communiquer les jeux qu'il aura choisis et la surface qui lui sera nécessaire, pour notre prochaine réunion du mois d'avril.

Les points :

Pour chaque jeu, le barème de points est le suivant : 4, 3, 2, 1.

- 4 points : lorsque l'épreuve est entièrement réussie.
- 3 points : lorsque l'épreuve est partiellement réussie (niveau défini par l'animateur du jeu).
- 2 points : lorsque l'épreuve est encore moins bien réussie (niveau défini par l'animateur du jeu).
- 1 point : lorsque l'épreuve n'est pas réussie, mais que l'enfant y a participé.

► Chaque village sera représenté par un nombre d'équipes indifférent de 3 à 6 enfants (garçons et filles) et par les tranches d'âge suivantes :

- 7/10 ans
- 11/13 ans
- 14/16 ans.

► Les membres d'une même équipe doivent participer au même jeu.

► Chaque équipe doit être accompagnée par au minimum 1 adulte, qui assistera ses participants du début à la fin de la manifestation, mais qui ne devra pas aider les enfants lors des jeux.

► La durée du jeu de chaque équipe ne devra pas dépasser 5 minutes.

► Détail des jeux de chaque village (voir fiche annexe).

► Inventaire des barnums avec dimensions (voir fiche annexe).

► Chaque village devra prendre en charge le goûter de ses participants.